

Projet de travail de Bachelor pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts HES·SO en travail social

Haute École de Travail Social - HES·SO//Valais – Wallis

Comment les enfants remplissent-ils·elles leur devoir filial et que génère ce processus en termes de gestion des émotions, au sein des familles transnationales ?

Réalisé par : Barbara Kalajdzic

Promotion : BAC 20 AS PT

Sous la direction de : Amel Mahfoudh

Crans-Montana, le 27 janvier 2023

Remerciements

J'adresse mes remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, m'ont soutenue lors de la réalisation de ce travail de Bachelor. Plus particulièrement à :

- * Madame Amel Mahfoudh, directrice de travail de Bachelor, pour ses encouragements, ses ondes positives et ses précieux conseils tout au long de la rédaction.
- * Aux quatre interviewé·e·s, pour leur disponibilité, leur confiance et leur don de soi. Une grande partie de ce travail n'aurait pas été réalisable sans vous. Je tiens à vous exprimer ma sincère gratitude.
- * Stéphanie Morard pour la relecture de ce travail.
- * Ma famille et mes ami·e·s pour leur soutien sans faille à mon égard.

Avertissements

Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteure.

Je certifie avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteur·e·s, que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche.

Résumé de la recherche

Ce travail de recherche aborde le sujet des familles transnationales. Je m'intéresse plus particulièrement à la façon dont les enfants articulent leurs obligations filiales et la gestion des émotions à laquelle ils-elles sont confronté·e·s, dans un contexte transnational.

La première thématique aborde la notion de familles transnationales, en se focalisant sur les familles yougoslaves. Puis, la dimension du *care* est développée. Finalement, la dimension émotionnelle est évoquée, en s'appuyant sur les concepts hochschildiens tels que le travail émotionnel et les règles de sentiment, mais également sur le concept nommé « sentiment de culpabilité » par l'auteure Baldassar (2010).

La partie empirique est préparée au moyen d'un guide d'entretien comprenant des questions ouvertes portant sur les thématiques issues du cadre théorique. Mon échantillon est composé de quatre personnes originaires de Bosnie-Herzégovine installé·e·s en Valais, pratiquant le *care* transnational. L'entretien semi-directif est utilisé afin de recueillir les données pour la partie analytique de la recherche. Concrètement, les interviews se sont déroulés au domicile des interviewé·e·s et la durée a varié entre 45 et 60 minutes.

L'analyse des données a pour objectif la mise en lumière des résultats. Il s'agit principalement de constater que les interviewé·e·s apportent un soutien financier et émotionnel à leurs parents âgés. Les enjeux comme les ressources financières des enfants, le faible système de sécurité sociale du pays d'origine et les besoins spécifiques des parents vieillissants jouent un rôle dans le soutien financier. Quant au soutien émotionnel, il s'effectue par le biais du téléphone à distance, mais également en présence selon la possibilité des enfants de se déplacer au pays. Par ailleurs, le réseau familial transnational est une ressource mobilisée afin d'assurer certains types de soutien. Les principales émotions ressenties sont la peur, la tristesse et ce « sentiment de culpabilité », dues notamment à cette distance. Les obligations filiales sont étroitement en lien avec le dévouement des parents âgés à l'égard des enfants durant leur jeunesse au pays d'origine, mais également avec ce sentiment d'obligation présent, dû à leur non-présence auprès de leurs parents vieillissants.

Mots-clefs :

Migration – Famille transnationale – Parents âgés – Care – Devoir filial- Gestion des émotions

Table des matières

1	INTRODUCTION	7
1.1	MOTIVATIONS	7
2	PROBLÉMATIQUE	8
2.1	QUESTION DE RECHERCHE	9
3	CADRE THÉORIQUE	9
3.1	FAMILLES TRANSNATIONALES	9
3.1.1	CONFIGURATIONS FAMILIALES	10
3.1.2	FAMILLE YOUGOSLAVE	11
3.2	<i>CARE</i>	11
3.2.1	CIRCULATION DU <i>CARE</i>	12
3.2.2	DEVOIR FILIAL	13
3.3	GESTION DES ÉMOTIONS	14
3.3.1	LE TRAVAIL ÉMOTIONNEL	15
3.3.2	EFFET DU CONTEXTE SOCIAL SUR LES ÉMOTIONS	16
3.3.3	CE « SENTIMENT DE CULPABILITÉ »	16
4	MÉTHODOLOGIE.....	17
4.1	ENTRETIEN SEMI-DIRECTIF	17
4.2	POPULATION INTERROGÉE	18
4.2.1	PROFIL DES PERSONNES INTERVIEWÉES.....	19
4.3	ASPECTS ÉTHIQUES	19
5	ANALYSE DES DONNÉES.....	19
5.1	INTRODUCTION À L'ANALYSE DES DONNÉES	19
5.2	CONTEXTE POLITICO-ÉCONOMIQUE.....	20
5.3	CONTEXTE MIGRATOIRE	20
5.3.1	MOTIVATIONS ET RAISONS DE LA MIGRATION	21
5.3.2	LES TYPES DE PERMIS DE SÉJOUR ET LEURS EFFETS SUR LE LIEN AVEC LE PAYS D'ORIGINE	21
5.4	LES TYPES DE SOUTIEN	23
5.4.1	SOUTIEN FINANCIER	23
5.4.2	SOUTIEN ÉMOTIONNEL	26
5.5	RÉSEAU TRANSNATIONAL	28
5.6	GESTION DES ÉMOTIONS	29
5.6.1	DEVOIR FILIAL.....	30
6	CONCLUSION	31
6.1	BILAN DE LA RECHERCHE	31
6.2	PLUS-VALUE POUR LE TRAVAIL SOCIAL	32

7 SOURCES BIBLIOGRAPHIQUES	34
7.1 ARTICLES	34
7.2 RESSOURCES INTERNET.....	35
7.3 RESSOURCES LIVRE.....	35
8 ANNEXES	36
8.1 ANNEXE 1 : GRILLE D'ENTRETIEN.....	36

1 Introduction

Ce travail de Bachelor s'inscrit dans une thématique générale englobant les soutiens matériels, financiers et de *care* par et pour les parents âgés, au sein des familles transnationales. Plus précisément, j'oriente mon processus de recherche vers les pratiques de soin prodiguées par les enfants envers leurs parents âgés restés au pays d'origine. Le but est de comprendre de quelle manière ils-elles remplissent leurs obligations filiales et ce que génère ce processus, en termes de gestion des émotions. La première partie de ce travail comporte la problématique, ainsi que la question de recherche liée au devoir filial et au travail émotionnel opérés par les enfants, dans un contexte transnational. Ensuite, le cadre théorique développe les principaux concepts liés à l'axe de recherche, c'est-à-dire les familles transnationales, le *care* et la gestion des émotions. Puis, la méthodologie est explicitée, à savoir l'entretien semi-directif et l'échantillonnage de la population choisie pour la réalisation de la partie terrain, tout en considérant les aspects éthiques. L'analyse des données se présente sous forme de thématiques, en lien avec le cadre théorique, permettant la mise en lumière des résultats issus du terrain d'investigation. La partie conclusive comporte un bilan de la recherche ainsi que l'identification de la plus-value pour la discipline du Travail social.

1.1 Motivations

D'un point de vue personnel, la notion de *care* à distance est familière, étant donné que mes parents pratiquent le *care* transnational envers leurs parents vieillissants restés au pays d'origine. Ainsi, j'ai observé les différents types de soutien apportés. Mes parents effectuent des appels téléphoniques réguliers, en prodiguant des conseils sur diverses thématiques. Ils envoient également de l'argent afin que leurs parents puissent vivre à domicile. À la suite de ces observations, des questionnements ont émergé à propos de l'articulation entre leurs obligations filiales et les émotions ressenties, en lien avec ce *care* à distance. Ce travail de recherche est alors l'opportunité d'approfondir cette thématique et d'éclaircir les enjeux présents, d'autant plus que la population choisie est originaire de Bosnie-Herzégovine, pays natal de mes parents.

Au sein du Travail social, le-la professionnel-le est amené-e à acquérir et affiner ses connaissances, afin de pouvoir accompagner au mieux la population concernée. Ce travail de recherche me permettra d'approfondir des notions spécifiques liées au domaine de la migration. Par ailleurs, la compréhension des enjeux autour du devoir filial et du travail

émotionnel opérés par les enfants me permettra d'ajuster l'accompagnement professionnel, en tenant compte de ces éléments. Dans le cadre du module intitulé Module libre¹, j'ai eu l'opportunité de co-construire avec des personnes issues de la migration un projet visant l'intégration sociale. Pour le module MAP-OASIS², j'ai réalisé un travail de terrain dans le but d'approfondir la thématique de l'insertion socioprofessionnelle au sein de la Section des classes d'accueil et d'intégration (SCAI). Je porte un intérêt particulier pour les personnes issues de la migration, c'est pourquoi je souhaite accompagner cette population au terme de ma formation. De ce fait, ce Travail de bachelor est un réel enrichissement pour mon bagage professionnel.

2 Problématique

Ces dernières décennies, les mouvements migratoires ont permis l'émergence d'un nouveau modèle familial. Ce dernier se caractérise par une séparation de plusieurs membres d'une même famille au sein de différents pays. En général, le terme utilisé pour nommer ce type de famille est le suivant : « famille transnationale » (Le Gall, 2005). Mon axe de recherche s'oriente vers les enfants installé·e·s dans le pays d'accueil qui prennent soin de leurs parents âgés demeurés au pays d'origine. La vision traditionnelle de la migration a longtemps considéré un processus à sens unique, cheminant du pays d'origine au pays d'accueil ayant pour conséquence la fragmentation, voire la rupture des liens familiaux (Merla & Baldassar, 2010). Cependant, l'étude des migrations transnationales a mis en évidence que l'installation dans un pays d'accueil des personnes migrantes n'a pas pour conséquence la rupture des liens familiaux. Pour Merla et Minonzio (2017), le maintien du lien au sein des familles transnationales est un processus complexe parsemé de difficultés mais pas impossible. Il est influencé par de multiples facteurs, tels que le pays d'origine et le pays d'accueil. Ainsi, la séparation géographique des membres d'une même famille questionne la dimension émotionnelle. Au sein des études migratoires, le domaine des émotions et celui des affects, s'inscrivant dans l'univers de la famille et du soin, sont évalués comme étant non-scientifiques et par conséquent demeurent moins étudiés (Merla & Baldassar, 2010). Pionnière de la sociologie des émotions, Hochschild met en lumière les règles de sentiments et le travail de gestion des émotions. Son premier

¹ Module visant à développer un projet au sein d'une structure sociale en groupe d'étudiant·e·s

² Module d'approfondissement concernant le Travail Social au défi de l'insertion socioprofessionnelle : des méthodes et des outils pour l'intervention

concept est étroitement lié aux normes et valeurs régissant une société. Les règles de sentiments guident l'individu, en lui fournissant des indicateurs sur ce qu'il convient ou non de ressentir dans une situation spécifique (Merla & Baldassar, 2010). Son deuxième concept explicite que l'individu a la possibilité de travailler ses émotions de deux façons différentes, soit prétendre ressentir l'émotion convenable selon les lignes de conduites sociales ou alors effectuer un travail sur ses émotions afin de les ressentir réellement. (Hochschild, 2003). Ainsi, les enfants sont amené·e·s à effectuer ce travail de gestion des émotions dans le care à distance prodigué envers leurs parents vieillissants. Parallèlement, le devoir filial consiste à éclairer les motivations et la manière de faire des enfants dans le but de remplir leurs obligations, dans un contexte transnational. Le devoir filial et les obligations qui en découlent varient notamment en fonction du contexte culturel (Merla, 2010). De ce fait, l'enjeu principal s'articule autour de ce travail de gestion des émotions effectué, dû à l'éloignement physique et des obligations filiales auxquels sont confrontés les enfants.

2.1 Question de recherche

Pour donner suite à la problématique, ma question de recherche est la suivante :

« Comment les enfants remplissent-ils·elles leur devoir filial et que génère ce processus en termes de gestion des émotions, au sein des familles transnationales ? »

3 Cadre théorique

L'objectif est de clarifier les notions en lien avec la problématique afin de saisir les enjeux. L'organisation des familles transnationales permettant de maintenir le *care* à distance et les caractéristiques de la famille yougoslave sont développées. Les formes du *care* à distance sont également explicitées ainsi que sa circulation au sein des réseaux transnationaux. La gestion des émotions et le sentiment de culpabilité sont présentés en tenant compte du contexte transnational.

3.1 Familles transnationales

Au début des années 1990, la notion de transnationalisme est utilisée dans les recherches sociologiques. Entre le pays d'accueil et le pays d'origine, les personnes migrantes sont amenées à développer et à maintenir de multiples relations favorisant le sentiment d'appartenance au sein de plusieurs nations (Mazzella, 2014). Ce processus de recherche

se focalise sur les relations familiales, plus particulièrement les familles transnationales. C'est la dispersion d'une famille à travers deux ou plusieurs frontières nationales dont les membres entretiennent activement les contacts, qui contribue à l'émergence d'une nouvelle « géographie » de l'unité familiale (Le Gall, 2005). Pour Merla et Minonzi (2017), les familles transnationales sont des familles séparées physiquement de façon permanente ou ponctuelle, entretenant un sentiment d'unité et de bien-être collectif, dont le sentiment de former une famille est présent, même par-delà les frontières nationales. Les auteur-e-s mettent en évidence le maintien du lien entre les différents membres de la famille malgré cette distance géographique parcourant les frontières. Afin de comprendre ce fonctionnement, il est pertinent de s'intéresser à la façon dont les liens s'organisent au sein des familles transnationales.

3.1.1 Configurations familiales

L'éloignement géographique entre les enfants établi-e-s dans le pays d'accueil et leurs parents vieillissants restés au pays d'origine questionne l'agencement du soutien des descendants envers leurs parents âgés. Dans son analyse, l'auteur Bolzman (2018) explicite les configurations familiales où les enfants apportent un soutien à leurs parents vieillissants. Pour Bolzman (2008), le processus de vieillissement des parents invite les relations intergénérationnelles à évoluer, ayant pour conséquence un remaniement des liens familiaux. Dès lors, la responsabilité des descendants dans ces relations est en augmentation, tandis que les personnes âgées sont généralement davantage tributaires du soutien (Bolzman, 2008).

L'une des configurations familiales met en exergue la délégation effectuée par les enfants du *care* à distance à des tierces personnes. Afin d'atténuer leur préoccupation accentuée par leur non-présence, les descendants favorisent la délégation à distance du *care* (Bolzman, 2018). En général, le *care* à distance est confié à des proches restés au pays d'origine, plus particulièrement à des membres de la parenté. Depuis le pays d'accueil, les enfants soutiennent le travail de *care* des proches, en leur apportant un soutien financier et émotionnel (Bolzman, 2018). Cependant, cette façon de procéder est exposée à l'émergence de tensions. En effet, les proches reprochent aux enfants de ne pas s'investir suffisamment dans ce travail de *care*, exigeant une certaine disponibilité mentale. Parallèlement, les enfants soulèvent l'aspect financier, à savoir une demande financière excessive de leur part (Bolzman, 2018).

3.1.2 Famille yougoslave

Concernant les familles transnationales, mon choix se porte sur la famille yougoslave. Je m'appuie sur l'auteure Osorio Ramirez, afin d'explicitier les caractéristiques de ce type de famille. En effet, elle s'intéresse aux liens sociaux et familiaux en Yougoslavie. La mère est une figure centrale, quant à la transmission de la culture, au sein du foyer familial. Dans la communauté yougoslave, la mère joue un rôle significatif de contrôle et de manipulation, au sein des relations interpersonnelles et plus particulièrement dans la relation avec un fils. De plus, elle est garante de la continuité des mœurs de la communauté. Le pouvoir exercé par la maman est fortement lié, par le fait qu'elle soit devenue mère (Osorio Ramirez, 2008).

Ce rapport dyadique entre la mère et le fils, et les effets causés sont intéressants, notamment dans la gestion des émotions. D'après Osorio Ramirez (2008), « le sacrifice maternel » constitue la clef de voûte d'une structure de « culpabilité » chez les enfants, et particulièrement le fils, assurant la perpétuation de l'influence et du pouvoir d'une mère durant toute sa vie » (p. 163). Par ailleurs, la responsabilité traditionnelle est d'apporter un soutien aux parents âgés, en y laissant un fils afin qu'il puisse s'occuper de ceux-ci (Osorio Ramirez, 2008). Il est fortement possible que cette culpabilité déjà présente s'intensifie avec la distance géographique, amenant les enfants à effectuer un travail de gestion des émotions en lien avec leurs obligations filiales.

3.2 *Care*

Issu de la langue anglaise, le *care* est couramment utilisé comme tel en français. Plusieurs auteur·e·s ont tenté de définir ce terme aux multiples facettes. D'après Noël-Hureaux (2015), « la traduction la plus répandue du terme *care* est « soin, sollicitude, prendre soin c'est-à-dire souci de l'autre au sens large, s'occuper de, proximité, se sentir concerné » » (p. 9). La sociologue Hochschild définit également ce terme en anglais, traduit par l'auteure ci-après. Noël-Hureaux (2015) affirme que :

Le terme, sans équivalent en français, caractérise une relation d'aide, familiale ou professionnelle ; désigne tout à la fois l'activité de soin à une personne qui en dépend et le souci de la réception de ce soin, sa singularité résidant dans cette combinaison affûtée de compétences techniques et émotionnelles (p. 9).

Le développement du *care* dans une perspective transnationale permet d'identifier et de comprendre, sous quelle forme le *care* à distance s'effectue et de quelle façon il circule

au sein des réseaux transnationaux. Celui-ci est explicité d'un point de vue des relations intergénérationnelles. Le *care* à distance ne consiste pas uniquement à prendre soin physiquement d'une personne. Il est multidimensionnel, c'est-à-dire qu'il englobe les soutiens financiers, émotionnels et matériels dans le but de prendre soin d'autrui à distance (Merla, 2016). Le résultat d'une recherche démontre que le *care* à distance renvoie à la réciprocité du soin au sein des familles transnationales, appelée « contrat intergénérationnel ». Les enfants prennent soin de leurs parents âgés en retour, de la même manière que ceux-ci durant leur enfance (Mazzella, 2014).

Le *care* à distance a plusieurs dimensions. Les soins personnels consistent à fournir les soins de base, en ce qui concerne l'hygiène corporelle et l'alimentation aux parents âgés. Le soutien pratique, quant à lui, peut prendre la forme d'échange de conseils sur une thématique ou une problématique précise. De plus, il englobe l'organisation de la prise en charge des parents vieillissants vivant à domicile, par les proches restés au pays d'origine (Merla, 2016). Autrement dit, un échange de conseils circule sur la façon dont la famille se mobilise pour effectuer cette prise en charge. Les enfants soutiennent également leurs parents âgés en leur envoyant de l'argent. Par ailleurs, le soutien émotionnel est peu quantifiable, mais il est également perçu comme un type de soutien (Merla, 2016). Les formes de *care* peuvent se réaliser de diverses manières, à savoir lors de visites occasionnelles ou lorsqu'un besoin urgent de soin est réel, nécessitant une présence physique. Cette dernière est probablement nécessaire, lors d'événements majeurs comme une maladie ou un décès (Merla, 2016).

Dans un contexte transnational, la distance géographique induit une manière de faire différente. Les enfants utilisent plusieurs canaux de communication pour apporter leur soutien et maintenir le contact avec leurs parents vieillissants. Pour Merla (2016), l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, comme les appels téléphoniques, est un moyen direct.

3.2.1 Circulation du *care*

Au sein des réseaux familiaux transnationaux, la circulation du *care* se caractérise par un échange réciproque et asymétrique se modifiant au fil du parcours de vie des protagonistes (Merla, 2016). Dans ce processus de recherche, cette asymétrie semble se traduire par le fait que les enfants apportent les types de soutien précités et que les parents âgés les reçoivent. L'environnement dans lequel s'inscrit ce flux du *care* influence la

manière dont celui-ci circule. En effet, le contexte politique, la situation économique, les facteurs culturels et sociaux du pays d'origine et d'accueil jouent un rôle dans le fonctionnement de cette circulation du care (Merla, 2016). Par ailleurs, les besoins et les attentes à propos du soutien apporté par les enfants envers leurs parents âgés varient, en fonction du contexte du pays d'origine (Merla, 2016). Ainsi, les besoins et les attentes peuvent fluctuer, selon si les parents âgés vivent à domicile ou en institution.

Parallèlement, le contexte du pays d'accueil des émigré·e·s, à savoir l'accès au marché de l'emploi est fortement lié à la capacité à participer à ces flux de care (Merla, 2016). Ainsi, la situation financière des enfants sera étroitement liée à leur activité lucrative et jouera un rôle important au niveau des ressources. D'après Merla (2016), les ressources primordiales se situent autour de la mobilité et la communication, à savoir la possibilité de se déplacer en cas de nécessité et une certaine accessibilité aux technologies de la communication. De plus, les réseaux sociaux peuvent s'avérer être une réelle ressource, d'autant plus dans un contexte transnational. L'auteure Merla évoque le « capital social », à savoir un tissu social constitué d'ami·e·s, de membres de la famille et de divers groupes qui sont prêt·e·s à se mobiliser afin de permettre aux membres de la famille transnationale d'avoir une accessibilité à certaines ressources auxquelles ils·elles n'auraient pas eu accès de manière directe (Merla, 2016).

Au sein du processus migratoire, le contexte du pays d'origine et celui du pays d'accueil influencent l'accès aux ressources et la façon dont celles-ci ont la possibilité d'être mobilisées (Merla, 2016). Les besoins, les attentes des parents âgés et l'accès aux ressources des enfants dans le pays d'accueil sont susceptibles de jouer un rôle dans ce travail de gestion d'émotions opéré par les enfants afin de répondre à leurs obligations filiales.

3.2.2 Devoir filial

Le devoir filial est un paramètre à prendre en considération dans le processus de gestion des émotions auquel les enfants sont confrontés au sein du contexte transnational. En outre, il est probable qu'il soit l'une des raisons du degré d'implication des enfants, concernant le *care* à distance apporté aux parents vieillissants. Pour Pennec (2003), le terme filiation est habituellement entrevu dans un sens unilatéral, à savoir l'exercice parental exercé envers les enfants. Cet auteur relève également que l'exercice ascendant, c'est-à-dire les pratiques effectuées par les enfants envers leurs parents sont peu mises en

lumière (Pennec, 2003). Cependant, le contexte transnational contribue à cet exercice ascendant dans la mesure où les enfants pratiquent le *care* à distance envers leurs parents vieillissants. Pour Merla (2010), le devoir filial est étroitement lié à la culture, c'est-à-dire que les obligations rattachées fluctuent en fonction du contexte culturel. Par ailleurs, certains facteurs incitent davantage les enfants à s'impliquer dans le *care* à distance. La relation entretenue entre un parent et un enfant semble jouer un rôle, quant à l'engagement de l'enfant dans le *care* transnational. Merla (2010) affirme que :

L'histoire de la relation parent/enfant, la réputation personnelle que ce dernier a développée au cours du temps en ce qui concerne le degré et le type de soutien que l'on peut attendre de lui ou d'elle vont influencer sa participation présente et future au soin (p. 43).

Ainsi, l'enfant développe cette réputation personnelle dont la dénomination est celle de « bon » fils ou de « bonne » fille, définissant son identité et incitant des attentes à propos de ses agissements, au sein de la dynamique familiale (Merla, 2010). A travers la qualité et la quantité du *care* à distance effectuées envers leurs parents vieillissants, les enfants auront la possibilité de (re)affirmer leur identité de « bon » fils ou de « bonne » fille.

3.3 Gestion des émotions

Plusieurs disciplines des sciences sociales s'intéressent aux émotions. De prime abord, la psychologie est celle qui nous vient à l'esprit. Dans cette recherche, la visée sociologique des émotions est privilégiée. Le but est d'apporter une clé de compréhension, quant au travail émotionnel effectué par les enfants établi-e-s dans le pays d'accueil qui effectuent le *care* à distance envers leurs parents âgés restés dans le pays d'origine.

Selon le Larousse (s. d.), le terme émotion signifie « réaction affective transitoire d'assez grande intensité, habituellement provoquée par une stimulation venue de l'environnement ». Plusieurs auteur-e-s ont étudié les émotions selon une approche sociologique. Issu d'une forme mixte entre l'approche naturaliste et constructiviste, la proposition de définition retenue est la présence de programmes affectifs de base chez les individus qui sont modifiables spécifiquement selon les contextes socioculturels (Bernard, 2015). Ainsi, le contexte social serait un facteur exerçant une influence sur la dimension émotionnelle des individus. Puisque les enfants semblent se situer à l'interface du pays d'accueil et du pays d'origine, ce paramètre est en lien avec la gestion des émotions.

Le concept gestion des émotions élaboré par la sociologue Hochschild (2003) qui le nomme dans ses recherches « travail émotionnel » est développé. Dans son analyse, elle établit un parallèle entre l'ordre social, c'est-à-dire les interrelations humaines dans une société et la gestion des émotions. A l'interface entre le pays d'origine et le pays d'accueil, il est probable que les enfants naviguent entre ces différentes lignes de conduite sociales les amenant à effectuer une gestion des émotions. L'auteure met en évidence deux concepts centraux, les règles de sentiments (*feeling rules*) et le travail émotionnel qui prennent sens dans les familles transnationales. En effet, la sphère familiale caractérise un cadre singulier pour la gestion des émotions (Merla, 2010).

3.3.1 Le travail émotionnel

Pour Hochschild (2003), le travail émotionnel est l'action opérée par un individu dans le but d'essayer de modifier la qualité ou le degré d'une émotion ou d'un sentiment. L'auteure relève que l'effort de l'individu prédomine sur le résultat, pouvant être positif ou négatif. La démarche entreprise est considérée comme suffisante pour évoquer une position active de l'individu concernant les sentiments. Hochschild (2003) affirme que :

Dans mon étude exploratoire, les participants ont qualifié leur travail émotionnel d'un grand nombre de verbes d'action : « *Je me suis préparé mentalement... ... J'ai essayé très fort de ne pas être déçu... Je me suis forcé d'avoir du bon temps ... J'ai tenté de me sentir reconnaissant ... J'ai détruit l'espoir qui brûlait en moi.* » (p .33).

Pour Hochschild (2003), l'individu a sans doute conscience du travail émotionnel, lorsque ses sentiments ne sont pas en adéquation avec la situation rencontrée. Autrement dit, ceux-ci ne sont pas légitimés ou pris en considération par l'individu. Hochschild (2003) affirme que :

Une situation (comme des funérailles) est souvent porteuse d'une définition adéquate d'elle-même (« c'est un temps où l'on doit faire face à une perte »). Ce cadre officiel porte en lui-même la notion de ce qui est convenable de ressentir (la tristesse). C'est lorsque cette cohérence tripartite entre situation, cadre conventionnel et sentiment, se rompt, pour une raison ou une autre, comme lorsque l'endeuillé est pris d'une irrésistible envie de rire de joie à l'idée de l'héritage, que règle et gestion deviennent le centre d'attention (p. 35).

3.3.2 Effet du contexte social sur les émotions

Afin d'illustrer le concept des règles de sentiment, l'auteure s'appuie sur un exemple issu du quotidien. Pour Hochschild (2003), « par exemple, nous disons souvent « avoir le droit » d'être en colère contre quelqu'un » (p. 36). Elle définit ce concept comme un ensemble de règles socialement reconnues, susceptibles d'impacter la façon de ressentir les émotions d'un individu (Hochschild, 2003). Pour Merla (2010), les normes et valeurs inscrites dans une société donnée guident l'individu sur ce qui est convenable de ressentir ou non. D'après Hochschild (2003), « il existe une distinction, du moins en théorie, entre une règle de sentiment reconnue comme ce que l'on peut *s'attendre* de ressentir dans une situation donnée, et une règle reconnue comme ce que l'on *devrait* ressentir dans cette situation (p. 37).

Dans un contexte transnational, les émotions ressenties peuvent être à l'origine de divers facteurs. Pour Merla (2010), les enfants éprouvent des émotions plutôt négatives, lorsqu'ils-elles n'ont pas la possibilité de subvenir aux besoins de leurs parents âgés comme ils-elles le désirent et que ceux-ci leur rappellent constamment, leur devoir filial. Le travail émotionnel effectué par les enfants les conduit à se concentrer sur les émotions positives ressenties afin d'éviter d'inquiéter leurs parents âgés. De plus, le fait de maintenir cette image de « bon » fils ou de « bonne » fille amène les enfants à placer leurs émotions au second plan (Merla, 2010).

3.3.3 Ce « sentiment de culpabilité »

Chaque individu a probablement éprouvé de la culpabilité au cours de son existence. Pour Graton et Ric (2007), la culpabilité se manifeste chez l'individu, lorsque ses actions sont en désaccord avec une norme morale personnelle, causant du tort à autrui. L'individu se sent alors redevable auprès de la personne envers laquelle il a provoqué un dommage.

Au sein des familles transnationales, la distance géographique est un facteur pouvant accentuer cette culpabilité. L'auteure Baldassar (2010) met en évidence ce « sentiment de culpabilité » étroitement lié aux obligations réciproques de soin. La séparation physique liée au processus migratoire « place les migrants face à une difficile contrainte morale » (Baldassar, 2010, p. 17), provoquant ce « sentiment de culpabilité ».

Dans le cadre de ce travail de recherche, ce « sentiment de culpabilité » est probablement présent chez les enfants qui prennent soin de leurs parents âgés. D'après Baldassar (2010), « l'obligation qu'ils ont de prendre soin des membres de leur famille et de leurs parents

âgés en particulier, suppose leur présence et leur disponibilité » (p. 17). La distance géographique ne permet pas une présence physique continue, pouvant susciter de la culpabilité chez les enfants, vis-à-vis de leurs obligations filiales. Pour Baldassar (2010), les enfants vont être poussés à vouloir tenter de remplir leurs devoirs à propos du soin transnational, par le biais de la coprésence virtuelle et du don de soi. Ainsi, ce « sentiment de culpabilité » est une source de motivation, quant au fait de « rester en contact », malgré la distance géographique (Baldassar, 2010).

4 Méthodologie

Pour effectuer ce processus de recherche, je m'appuie sur la recherche qualitative afin de réaliser la collecte des données. Pour Deslauriers (1987), l'investigation du terrain permet d'obtenir des réponses et favorise également l'émergence d'interrogations imprévues qui s'annoncent pertinentes dans le cadre de la recherche. L'approche qualitative amène le ou la chercheur·euse à établir de nouvelles questions ou à reformuler les questions initiales (Imbert, 2010). Divers types d'entretiens existent, le choix s'opère en fonction du type de recherche. D'après Imbert (2010), la sélection de la technique de l'entretien se réalise selon le but, les objectifs désirés, s'inscrivant dans la recherche menée. Ce travail de recherche a pour finalité de comprendre l'articulation entre les obligations filiales et le processus de gestion des émotions opéré par les enfants qui prennent soin de leurs parents âgés demeurés au pays d'origine.

4.1 Entretien semi-directif

Vu la nature de ma recherche, j'ai opté pour l'entretien semi-directif. Dans le but de préparer mon entrée sur le terrain d'investigation, j'ai réalisé un guide d'entretien. Ce dernier comporte des questions ouvertes classifiées par thématiques précises, telles que le contexte migratoire, les liens familiaux, le *care* et les émotions. Par ailleurs, les questions posées ont favorisé l'émergence de la thématique du devoir filial. D'après Imbert (2010), « l'entretien est structuré par le chercheur qui construit un guide d'entretien à partir d'éléments issus d'une enquête exploratoire ; les questions sont ouvertes et les thèmes sont proposés » (p. 26). Afin d'optimiser ma préparation, j'ai également réfléchi à des questions de relance axées sur la reformulation. Concrètement, j'ai réalisé quatre entretiens semi-directifs d'une durée se situant entre 45 et 60 minutes, pendant un mois. Trois entretiens se sont réalisés au domicile des personnes concernées et le dernier s'est effectué, au sein du bureau professionnel de l'interviewé. D'après

Imbert (2010), cette rencontre invite le ou la chercheur·euse à mobiliser son écoute active, son sens de l'empathie, sa curiosité envers l'Autre et son récit de vie, au sein d'une dynamique de reconnaissance mutuelle, concernant l'expertise du sujet. Cette mobilisation des compétences relationnelles est un réel atout, car elle favorise l'accès à une conversation authentique. De plus, la relation de confiance est primordiale, « car elle conditionne la richesse, la densité (qualité - authenticité, pertinence) du matériel collecté » (Imbert, 2010, p. 26) et permet aux interviewé·e·s de se raconter.

Après chaque entretien, j'ai réalisé la retranscription de l'interview. Cette façon de procéder m'a permis d'entamer le processus d'analyse, en catégorisant les données recueillies par thématiques, en lien avec le cadre théorique. Par la suite, j'ai extrait les données pertinentes afin de mettre en lumière les résultats du terrain d'investigation.

4.2 Population interrogée

D'un point de vue géographique, ma recherche de terrain se situe en Valais. La prise de contact avec la population interrogée a été relativement simple, car j'ai mobilisé mon réseau afin d'accéder aux interviewé·e·s. Les rendez-vous ont été fixés par téléphone, permettant ainsi de poser le contexte et la thématique générale de mon processus de recherche.

La sélection de mon échantillonnage a été réalisée avec soin en tenant compte de la variété de certains aspects, tels que le sexe et l'âge. Cependant, le pays d'origine a été identique pour l'ensemble des interviewé·e·s. Ainsi, j'ai sélectionné des personnes originaires de Bosnie-Herzégovine, et plus précisément des Serbes de Bosnie. À la suite des accords de Dayton, trois peuples sont reconnus dans l'État bosnien, soit les Bosniaques, les Croates et les Serbes (Bessone, 2010). Par ailleurs, les critères comme la période de migration se situant entre 1980 et 1997, la présence d'un ou deux parents vivant à domicile au pays d'origine et l'existence de différents types de soutien apportés aux parents vieillissants ont également favorisé la sélection de l'échantillonnage afin de maximiser la qualité des résultats. Toutefois, il me paraît pertinent de mentionner qu'un interviewé ne remplit pas le critère de la présence d'un ou deux parents, mais la qualité de l'interview m'a convaincu de retenir ce profil. En pratique, j'ai interrogé deux femmes et deux hommes établi·e·s en Valais dont la tranche d'âge se situe entre 45 et 65 ans. Il me paraît pertinent de présenter le profil des personnes sous forme de tableau.

4.2.1 Profil des personnes interviewées

Interviewé·e	Sexe	Tranche d'âge (Années)	Arrivée en Suisse	Présence du parent ♂	Présence du parent ♀
Mirko	Masculin	Entre 60 et 65	1985	×	×
Alice	Féminin	Entre 55 et 60	1984	×	✓
Paul	Masculin	Entre 50 et 55	1989	✓	✓
Diana	Féminin	Entre 45 et 50	1996	×	✓

4.3 Aspects éthiques

Ce travail de recherche s'inscrit dans les sciences humaines et sociales, ce qui m'amène à réfléchir aux enjeux éthiques. J'ai réalisé des entretiens semi-directifs, impliquant la narration d'une partie du parcours de vie des interviewé·e·s. Ainsi, les rencontres prévues se sont déroulées de manière à respecter la personne dans ce qu'elle a d'intrinsèquement humain. Certains principes fondamentaux, tels que le consentement libre et éclairé, le respect de la dignité du sujet et le respect de la vie privée et de la confidentialité sont indispensables (Martineau, 2007). Afin de transcrire les données collectées au plus proche de la réalité des personnes interrogées, j'ai effectué un enregistrement vocal des quatre entretiens, en utilisant mon téléphone. Au préalable, j'ai demandé le consentement libre et éclairé de la personne interviewée qui figure dans l'enregistrement vocal. Pour l'analyse des données, des noms fictifs sont utilisés afin d'assurer l'anonymat et permettre ainsi de garantir le principe de confidentialité. En amont de chaque entretien, j'ai expliqué le contexte de ma démarche de même que les principes précités, en veillant à ce que la personne concernée soit en accord avec ceci.

5 Analyse des données

5.1 Introduction à l'analyse des données

Les données recueillies ont pour but d'appuyer mon cadre théorique, en illustrant de manière concrète les concepts choisis et de répondre à ma question de recherche. J'ai choisi d'analyser les données récoltées par thématiques. Mon analyse est axée sur le contexte migratoire comprenant les motivations et les raisons en lien avec la migration ainsi que les enjeux liés aux différents permis de séjour. Puis, le *care* à distance est abordé,

notamment le soutien financier et émotionnel et/ou moral. Le réseau familial transnational est également analysé. Finalement, la dimension émotionnelle est évoquée ainsi que le devoir filial.

5.2 Contexte politico-économique

Au cours de l'Histoire, la Yougoslavie a connu plusieurs guerres. Il me paraît pertinent de les retracer brièvement, étant donné que le contexte migratoire des interviewé·e·s est en partie lié à cette période. En 1991-1992, la Fédération yougoslave se dissout et provoque des conflits, engendrant un flux de réfugiés vers les pays d'Europe occidentale considérés comme des pays « sûrs » (Krulić, 2015). De juin 1991 à janvier 1992, plusieurs conflits se déroulent en Croatie. Puis, la guerre de Bosnie de 1992 à 1995 éclate et engendre les principaux déplacements de la population sur le territoire de l'Europe occidentale (Krulić, 2015). D'après l'Office fédérale des migrations [OFM] (2014), « près de 1,2 millions d'hommes, de femmes et d'enfants de BIH fuient dans d'autres pays entre 1992 et 1995 » (p. 29).

5.3 Contexte migratoire

La Yougoslavie a connu plusieurs vagues migratoires en direction de l'Europe occidentale. Entre 1960 et 1970, la Yougoslavie participe au système de travail migrant européen en fournissant un flux de « Gastarbeiter » (Morokvašić, 2003). En 1973, l'arrêt des recrutements officiels n'interrompt pas les migrations de Yougoslavie, au contraire celles-ci continuent sous forme de regroupements familiaux ou de va-et-vient (Morokvašić, 2003). Au début des années 1990, la main-d'œuvre yougoslave se transforme en source principale de réfugiés, en Europe occidentale (Morokvašić, 2003).

L'arrivée en Suisse des interviewé·e·s se situe autour des années 1980, à l'exception d'une arrivée en 1996. Les interviews réalisés mettent principalement en lumière l'aspect économique, c'est-à-dire qu'ils-elles travaillent en Suisse quelques mois et retournent à nouveau dans leur pays d'origine. L'OFM (2014) affirme que :

La deuxième vague d'immigration de BIH (donc de Yougoslavie) en Suisse date des années 1980. Il s'agit, une fois encore, d'une immigration saisonnière, en majorité non qualifiée, quittant le pays en raison de la crise économique et du chômage (p. 27).

5.3.1 Motivations et raisons de la migration

A travers les récits, le contexte migratoire joue un rôle dans le soin prodigué par les enfants à leur parents âgés restés au pays d'origine. La vague d'immigration d'origine yougoslave en Suisse se situe dans les années 1980. Les interviewé·e·s ont migré pour de multiples raisons qui sont d'ordre économique, politique ou relationnel, c'est-à-dire par amour. Par exemple, Alice évoque le manque de ressources financières à la suite d'un accouchement et d'un divorce, ses parents ne pouvant pas subvenir à ses besoins et ceux de son enfant, elle a ainsi dû émigrer vers la Suisse pour trouver du travail et un revenu.

« *Alors, je suis revenue en 1984, comme mes parents ne pouvaient pas me financer, ni avant ni après. Alors, j'étais obligée de me débrouiller.* » Parallèlement, Mirko soulève cette motivation économique. « *Euh... moi je suis arrivé en Suisse en 1985. Je savais que mon oncle était là. Je lui ai demandé s'il pouvait me trouver une place de travail, ce qu'il a fait.* » Paul est arrivé en Suisse pour rejoindre ses parents et fuir le début de la guerre en Yougoslavie, à cette époque-là. « *Mes parents étaient déjà ici. Moi, je suis arrivé ici dans les années 1989. Je suis arrivé en Suisse, avant le début de la guerre chez nous.* » Diana a migré plus tardivement pour rejoindre son conjoint et pour cela elle a dû interrompre son cursus universitaire. Elle explique :

« *Si je me rappelle bien, je suis arrivée en Suisse en hiver 1996 avec mon mari. ... J'ai commencé l'université en horticulture et j'ai fait une année. Mon mari était ici et moi j'étais en bas. Il ne voulait pas ou il ne pouvait pas m'attendre encore trois ou quatre ans que je finisse. C'est pour ça que j'ai décidé de quitter l'université pour venir ici.* »

5.3.2 Les types de permis de séjour et leurs effets sur le lien avec le pays d'origine

Les différents interviews ont permis l'émergence du rôle des permis au sein du parcours migratoire. En effet, les quatre interviewé·e·s abordent de façon explicite ou implicite l'enjeu des permis. Le début de leur arrivée est marqué par des allers-retours entre la Suisse et la Yougoslavie. Ils-elles travaillent quelques mois en Suisse puis retournent dans leur pays d'origine, jusqu'à l'obtention d'un permis de séjour durable. Trois interviewé·e·s relèvent également le réseau familial demeuré au pays d'origine et de la difficulté émotionnelle qui en découle.

Alice et Mirko racontent le début de leur séjour en Suisse en tant que saisonnier·ère, détenteur·trice du permis de travail de la catégorie A. Un titre de séjour qui leur permet de travailler durant 9 mois en Suisse et de rentrer en Yougoslavie durant 3 mois, durant lesquels ils prenaient soin de leurs familles. Avec l'obtention du permis B soit un statut de séjour stable, ils pouvaient avoir des emplois stables à l'année. Ce qui est de prime abord positif pour eux, mais d'un autre côté ils ont perdu ce séjour de trois mois qui leur permettait de passer du temps avec leurs enfants et leur parents vieillissants. Mirko explique, avec regret, comme « c'était un peu plus difficile » d'aller moins souvent au pays. Pour Alice, bien que les conditions de travail se sont améliorées, elle vit difficilement la séparation avec son fils qui est resté chez les grands-parents.

Paul explique que ses parents sont partis s'installer en Suisse pour y travailler et qu'il est resté au pays avec sa grand-mère pour finir sa scolarité. Il arrive en Suisse avant le début de la guerre en Yougoslavie. Il travaille comme saisonnier quelques mois et retourne ensuite au pays. Quelques années plus tard, il trouve un emploi fixe. Lors de son installation en Suisse, Paul raconte comme au début il ressentait la nostalgie du pays, malgré le fait qu'il connaissait quelques personnes de son village natal installées en Suisse. « *Ça me manquait un petit peu au début. Vous comprenez, j'ai laissé tout le monde là-bas que je connaissais.* »

Durant la guerre en Yougoslavie, Diana et son conjoint se rencontrent. Elle décide d'interrompre ses études universitaires pour le rejoindre en Suisse. Son conjoint commence un apprentissage à l'âge de 16 ans dans le domaine de la restauration. Il est détenteur d'un permis C. Puis, il retourne en Yougoslavie pour effectuer son service militaire durant une année. Le pays est en guerre, il craint de ne pas pouvoir voir ses grands-parents pour lesquels il voue une grande affection. En Suisse, Diana travaille quelques mois dans un hôtel. Puis, elle tombe accidentellement enceinte et garde l'enfant. À la suite de son accouchement, elle trouve un travail à l'année dans le domaine de l'hôtellerie. Pour Diana, son arrivée en Suisse est le début d'une nouvelle vie. Elle explique comme « ce n'était pas compliqué », car elle est venue avec son conjoint et que ses parents et son frère lui rendaient régulièrement visite en Suisse.

Les autorisations de séjour des interviewé·e-s sont un passage charnière dans leur processus migratoire. Au début, le permis de travail de la catégorie A (à noter que celui-ci n'est plus en vigueur en Suisse) leur permettait de travailler en tant que saisonnier·ère. Depuis le 31 octobre 1994, les autorisations saisonnières n'ont plus été délivrées aux

ressortissant·e-s de l'ex-Yougoslavie (Parlement suisse, s. d.). L'interdiction du regroupement familial et du changement d'employeur et de domicile durant la saison ainsi que les difficultés liées à son renouvellement sont à l'origine de sa suppression. (Arlettaz, 2012). L'autorisation de séjour de courte durée appelée permis L le remplace. Il est renouvelable sans restriction, permettant la mobilité géographique et le regroupement familial (Talaman, 2007). L'OFM cite deux raisons principales en lien avec la thématique sensible des autorisations de séjour. La première raison est d'ordre politique, c'est-à-dire que l'entrée en vigueur de la politique des trois cercles en 1991 ne permet pas aux ressortissant·e-s de l'ex-Yougoslavie de transformer leur permis saisonnier en permis de séjour durable. Par ailleurs, cette population a bénéficié d'une protection temporaire, appelée permis F, sous l'ancienne législation. Ainsi, une partie de cette population a pu obtenir le permis B (OFM, 2014). Je pense que l'obtention du permis B a été vécue comme un passage significatif pour les interviewé·e-s. En effet, les permis temporaires leur permettaient de retourner de façon régulière au pays d'origine. Autrement dit, le cadre légal les obligeait à rentrer. Ils-elles naviguaient entre deux pays, en gardant comme point d'attache leur pays d'origine. Cependant, l'obtention du permis de séjour durable a consolidé ce passage du pays natal vers la Suisse, en mettant probablement en tension deux valeurs fortement présentes chez cette population, à savoir la famille et le travail. Autrement dit, ils-elles se sont retrouvé·e-s à l'interface entre leur réseau familial, notamment leurs parents âgés demeurés au pays d'origine et leur travail en Suisse.

5.4 Les types de soutien

Cette partie comporte le soutien financier et le soutien émotionnel et/ou moral effectués à distance envers les parents âgés restés au pays d'origine. Il me paraissait aussi nécessaire d'analyser le *care* en présence, c'est-à-dire lorsque les enfants se déplacent au pays d'origine. Les quatre interviewé·e-s prennent soin ou ont pris soin à distance de leurs parents vieillissants. Cependant, la forme du *care* est différente. Ils-elles mettent en évidence la manière de faire, c'est-à-dire en présence, à distance ou encore en mobilisant le réseau familial présent sur place.

5.4.1 Soutien financier

Les quatre interviewé·e-s apportent un soutien financier à leurs parents âgés. Durant les entretiens, plusieurs enjeux sont ressortis autour du soutien financier. L'un des enjeux est

lié au métier effectué par les parents âgés. Ces derniers étaient majoritairement des paysan·nes ne leur garantissant pas une retraite de l'État. Ainsi, les enfants travaillant en Suisse les soutenaient financièrement. Le système de sécurité sociale varie en fonction du type d'État-Providence du pays amenant les solidarités familiales à assumer un rôle complémentaire à l'État, selon le type de régime en vigueur (Fleury, 2011). Mirko explique qu'en Yougoslavie, sous le régime communiste de Tito, les paysan·ne·s n'étaient pas inscrit·e·s à une caisse de retraite. Ainsi, leur retraite était l'économie réalisée durant leur période de travail. À la suite du décès de son père, sa mère n'est plus en mesure de s'occuper des terres agricoles et des animaux, c'est pourquoi Mirko assume la charge financière de sa mère. « *Alors, moi j'ai pris la tâche financière à 100%, sur mon dos.* » Le récit d'Alice met également en évidence le fonctionnement du système de sécurité sociale du pays. Sa mère tombe malade et n'arrive plus à exploiter les terres agricoles et à s'occuper des animaux qui lui garantissaient un certain revenu. Puis, Alice tombe malade et réduit son pourcentage de travail. Elle explique comme « c'était vraiment dur » de soutenir sa mère financièrement, alors que ses ressources financières étaient minces. « *Il y a beaucoup de médicaments qu'on est obligé de payer, car la caisse maladie ne paie pas, ce n'est pas comme ici.* »

Toutefois, les parents devenus âgés ayant travaillé dans un secteur autre que celui de l'agriculture bénéficient d'une retraite de l'État. Cette dernière s'avère insuffisante pour le coût de la vie en Yougoslavie. Les transferts financiers sont plus réguliers lorsque le pays d'origine est peu développé et que le niveau de vie est relativement faible (Fleury, 2011). Diana raconte que son père était peintre mais que son salaire n'était pas suffisant pour vivre. Sa mère était employée de commerce et l'État ne lui versait pas de salaire pendant la guerre. Ainsi, Diana soutenait financièrement ses parents âgés pour remédier au fonctionnement de la sécurité sociale du pays. Les envois de fond semblaient servir également à acheter des parcelles de terrain afin que ses parents âgés puissent générer à leur tour de l'argent. Diana raconte comme « c'est toujours moi qui ai investi » dans les cultures fruitières de mon père, lorsqu'il était encore vivant. « *Par exemple, quand il a acheté un grand terrain, je lui ai donné 4'000 francs.* » Au sein de la migration, les transferts financiers sont habituellement réalisés par les hommes. Néanmoins, certaines femmes effectuent des transferts financiers entraînant un remaniement de leur rôle au sein de la famille (Mazzella, 2014). C'est le cas de Diana qui apporte un soutien financier conséquent à ses parents âgés, étant donné que le revenu de son frère n'est pas suffisant.

D'ailleurs, afin d'avoir suffisamment de ressources financières pour leur propre famille et leur parents âgés, Diana et son mari cumulent plusieurs jobs. Elle raconte comme « c'est vraiment difficile » de s'occuper de quatre conciergeries après leur travail respectif. Le récit de Paul met en évidence les bénéfices du système de sécurité sociale suisse. Grâce à leur activité lucrative durant de nombreuses années, ses parents ont pu exporter leur rente AVS à l'âge de la retraite. « *Ils n'ont pas de problèmes financiers, car les deux ont la retraite d'ici.* » Toutefois, Paul leur achète ponctuellement des médicaments en Suisse qu'il amène lors de visites au pays. Ainsi, la retraite suisse permet à ses parents de bénéficier d'un soutien financier moins conséquent et nécessaire. Néanmoins, Paul soulève le fait que « s'ils n'avaient pas eu de retraite, ça aurait été à nous d'acheter. »

Le soutien financier semble varier en fonction des besoins des parents âgés. Cela concerne principalement les besoins primaires, comme la nourriture, les frais liés au logement et à la santé. Les charges liées à la santé des parents vieillissants influencent particulièrement le soutien financier, dû notamment au système de sécurité sociale du pays. À la suite du décès de son père, Mirko réglait toutes les factures en lien avec le logement, notamment les factures téléphoniques. « *Toutes les factures, c'est moi qui réglais, tout ce qu'il y avait à payer, je payais.* » Aussi, il explique comme il donnait de l'argent à sa mère « pour vivre, pour ses besoins, ce qu'une maison, un ménage peut avoir besoin. » Le cas de figure à Diana est semblable à celui de Mirko. Elle donne de l'argent à sa mère pour payer les factures liées au logement. « *Je lui donne de l'argent pour l'électricité, l'eau et le téléphone.* » En hiver, elle envoyait de l'argent pour que ses parents puissent acheter « deux cochons pour faire la réserve de viande. » Par ailleurs, le récit de Diana met en lumière l'importance de donner de l'argent lors d'événements, tels que les mariages, les baptêmes ou encore les enterrements. « *Tu dois donner de l'argent, c'est la tradition chez nous. Tu ne peux pas aller comme ça, sans rien donner.* » Quant à Alice, elle achète principalement de la nourriture, des habits et amène sa mère chez le médecin. Au bénéfice d'une rente de l'assurance-invalidité (AI), son soutien financier dépend des ressources financières disponibles. « *J'envoie 100 ou 200 francs, combien je peux.* »

Certes, les enfants apportent un soutien financier, mais la mobilisation d'agent·e du *care* est nécessaire afin que celui-ci puisse circuler au sein des réseaux transnationales. Cela fait référence à la circulation du *care* étudiée par l'auteure Merla. Alice envoie de l'argent par le biais de personnes issues de son village natal, pour que sa mère puisse

payer les personnes qui la véhiculent chez le médecin. « *On a toujours quelqu'un qui part dans notre village.* » Mirko évoque l'importance du « capital social » notamment dans l'envoi de l'argent. « *Quand quelqu'un partait d'ici, je lui donnais 100 ou 200 francs pour donner à ma maman et elle partageait avec ma belle-mère.* » Pour remercier les personnes présentes autour de sa mère au pays d'origine, il achetait des chocolats et des cartouches de cigarettes. « *A l'époque, les cadeaux étaient rares, c'était un grand luxe et pour ma maman, c'est resté.* » Ces récits démontrent que le soutien financier apporté aux parents âgés est en lien avec le système de sécurité sociale du pays d'origine qui est relativement faible. Par conséquent, ce sont les enfants qui prennent en charge les coûts financiers. Par le biais du soutien financier, les enfants répondent également aux besoins des parents âgés. Celui-ci dépend fortement des ressources financières des enfants au pays d'accueil, mais également du contexte politique et de la situation économique du pays, spécifié par l'auteure Merla dans ses recherches. Contrairement à ce que l'auteure Marzella (2014) évoque, le genre ne semble pas influencer ce type de soutien dans ce type de famille.

5.4.2 Soutien émotionnel

Les quatre interviewé·e·s apportent un soutien émotionnel à leurs parents âgés. A distance, le téléphone est utilisé comme moyen permettant d'apporter ce type de soutien. En présence, ce type de soutien est également existant, mais il varie fortement en fonction de la mobilité des enfants. La maladie ou le décès sont des événements où ce type de soutien semble être plus présent.

De prime abord, le téléphone semble être un support visant à maintenir les échanges à distance. Dans un contexte transnational, sa fonctionnalité est significative et prend un tout autre sens. En effet, les interviewé·e·s utilisent le terme de « lien téléphonique ». Mirko raconte comme le téléphone « c'était vraiment un lien ». Il explique comme le lien téléphonique lui permettait d'avoir l'impression « qu'elle était à côté de moi ». Pour Nedelcu (2009), l'utilisation de nouvelles technologies favorise la création d'un espace de coprésence ayant la qualité des interactions se déroulant en présence physique. De plus, les appels téléphoniques permettraient aux enfants de ressentir l'état général de leurs parents âgés. Alice explique que lorsque sa mère se sent bien, elle aime beaucoup discuter, « elle raconte qui est venu la voir ou si elle a téléphoné à quelqu'un. » Cependant, « si elle ne va pas bien, elle me dit qu'elle va bien et qu'elle a pris les médicaments. » La fréquence des appels téléphoniques a également permis à Paul de

percevoir cela au fil des années. « *Vous comprenez, depuis des années vous téléphonez à quelqu'un chaque deuxième jour, vous sentez tout de suite si quelqu'un est bien ou pas.* ».

Les entretiens réalisés ont également mis en lumière diverses stratégies utilisées par les enfants durant les appels téléphoniques. Celles-ci semblent avoir pour fonction un soutien moral, mais aussi un moyen de s'assurer du bien-être des parents âgés. Mirko explique qu'il mettait en place des stratégies pour pouvoir téléphoner à sa mère tout au long de la journée, lorsqu'elle n'était pas bien. « *Par exemple, je lui disais que j'ai un souci et que j'ai besoin de son conseil ou bien je lui demandais des nouvelles de quelqu'un que j'ai plus vu depuis longtemps.* » Diana raconte que le décès de son père a passablement impacté sa mère, c'est pourquoi elle utilise des stratégies dans le but de soutenir sa mère moralement. « *Si je sens qu'elle n'est pas bien, je lui demande beaucoup de choses. Je lui dis des choses drôles ou je lui raconte les bêtises que j'ai fait, ça passe mieux.* » Par ailleurs, Diana pose beaucoup de questions à sa mère à propos de la famille et des voisin·e·s, « *comme ça elle n'a pas le temps de se plaindre de quelque chose.* »

Diana et Paul rendent visite à leurs parents âgés trois fois par année. Alice a la possibilité de se déplacer une fois par année « *parce que je n'arrive pas plus.* » Quant à Mirko, il se rendait plus fréquemment, c'est-à-dire qu'il allait entre six à huit fois par année. Il explique comme les fêtes de famille « *c'était très important pour ma mère* », c'est pourquoi il était présent deux ou trois fois par année. Avec la voix serrée, Mirko dévoile que c'était une façon « *pour pas qu'elle sente beaucoup mon absence* ». Comme mentionné dans le cadre théorique, la mobilité des enfants varie fortement en fonction de leurs ressources financières, mais aussi de leur disponibilité. Une partie du soutien émotionnel est effectuée à distance mais certains événements nécessitent une présence physique. Mirko explique que les dernières années de sa vie, sa mère était très malade et il n'a pas hésité à se rendre plus fréquemment au pays. « *Je suis allé entre douze et treize fois, ça veut dire plus qu'une fois par mois.* » Il était aussi « *très content d'avoir été là et d'être venu aussi deux, trois jours avant pour parler avec elle de tout et n'importe quoi.* » Quant à Paul, il souligne que si son père avait été là-bas, il n'aurait pas hésité à se déplacer. « *S'il était hospitalisé là-bas, je serai descendu le week-end pour voir comment il allait, pour être sûr qu'il va bien.* » Lors de visites occasionnelles, les enfants soutiennent également moralement leurs parents âgés de différentes manières. Paul essaie

de passer un maximum de temps avec ses parents vieillissants. « *Pendant qu'ils sont encore en vie, on profite d'aller les voir, de boire un café et de discuter.* » Chaque année, il organise une excursion avec ses parents, car ceux-ci sont relativement en bonne santé. Pendant le voyage, il raconte comme « on rigole un petit peu et on discute de pleins de choses. » Diana relève que sa présence est bénéfique dans le sens où cela lui permet d'aborder les sujets plus sérieux. « *Si je suis là-bas, je peux parler sérieusement avec elle de certaines choses et tout ça.* » Quant à Alice, elle préfère être sur place auprès de sa mère, même si le téléphone est un moyen efficace pour maintenir le lien. « *Ce n'est pas comme au téléphone, je suis plus sûre quand je suis là et j'ai moins peur de sa vieillesse.* »

5.5 Réseau transnational

Les récits des interviewé·e·s permettent l'illustration des « multiples formes que peut prendre l'implication des membres de familles transnationales dans la fourniture de soutiens » (Merla, 2015, p. 23), aux parents âgés demeurés dans le pays d'origine. Un réseau transnational s'organise dans le but d'assurer les différents types de soutien. En pratique, ce sont des personnes disponibles à assurer le *care* en présence auprès des personnes âgées. Les quatre interviewé·e·s mobilisent essentiellement des membres de la famille. Cependant, ils·elles mentionnent également la participation de membres externes à la sphère familial. La distance géographique implique une délégation à la famille élargie et/ou à des membres externes à la famille rémunérés ou non (Ferné, 2022). Mirko explique qu'il pouvait compter sur des ami·e·s, des voisin·e·s et des cousin·e·s pour s'occuper de sa mère, lors de sa santé fragile. « *D'ailleurs, c'est pour ça je pense aussi que ma mère a vécu longtemps.* » Lorsque l'état de santé de sa mère se dégradait fortement, il pouvait également compter sur une dame externe à la famille pour s'occuper. Quant à Alice, son réseau est moins étoffé. Puisque sa mère est malade et habite dans un village de campagne, elle relève comme « c'est difficile à trouver, mais on trouve quand même » des personnes disponibles afin de l'amener chez le médecin. Toutefois, elle peut compter sur un cousin et plusieurs voisin·e·s pour effectuer cette tâche. « *J'essaie de téléphoner avant pour réserver quelqu'un pour l'amener.* » En mobilisant ces personnes ressources, Mirko et Alice assurent un rôle de coordinateur·trice au sein du réseau transnational. Alice organise à distance le transport de sa mère lorsqu'elle doit se rendre chez le médecin. Quant à Mirko, il veille à ce que le réseau familial présent sur place visite régulièrement sa mère. La coordination à distance des différents types de soutien

est considérée comme une modalité de participation émergeant du réseau transnational (Merla, 2015). Paul mentionne la présence de son cousin qu'il peut solliciter par téléphone. « *Dès que je sens qu'ils ont quelque chose, je téléphone à mon cousin pour qu'il les amène chez le médecin.* » Paul délègue à son cousin de nombreuses tâches et le considère comme une personne de référence disponible pour ses parents âgés. Une autre forme possible est le fait qu'un membre de la famille soit nommé comme la personne de « référence » sur place, s'occupant de différents types de soutien (Merla, 2005). Par ailleurs, Paul peut également compter sur son beau-frère et ses cousin·e·s pour rendre service à ses parents âgés sur place. « *On a toujours quelqu'un qui peut nous rendre service.* » Quant à Diana, son frère est un réel soutien pour sa mère. « *Elle peut compter sur mon frère.* » Sa mère le sollicite lorsqu'elle a besoin de quelque chose. « *Elle fait la liste et c'est mon frère qui lui amène les commissions.* » Diana raconte que sa mère peut aussi compter sur la solidarité du village, notamment les voisin·e·s et les ami·e·s pour maintenir un lien social avec sa mère et lui rendre un service. « *Elle s'entend très bien avec eux, si elle a besoin d'aller au grand village, elle va avec la fille de la voisine qui va au boulot.* »

Les récits démontrent également que le téléphone permet un échange d'informations afin que le réseau transnational puisse être fonctionnel. Sa mobilisation est primordiale car certains types de soutiens requièrent une présence physique. Le réseau transnational est un moyen à disposition des enfants afin d'assurer la circulation du *care*. Cependant la mobilisation de ce réseau dépend fortement des besoins des parents âgés et de la présence d'un réseau familial et/ou extrafamilial. Paul raconte comme il mobilise un réseau familial autour de ses parents vieillissants, notamment en cas de maladie car « je ne peux rien faire depuis ici. » Pour Alice, « il n'y a pas beaucoup de personnes » présentes autour de sa mère. Néanmoins, elle a la possibilité de mobiliser sa cousine par téléphone pour que celle-ci puisse acheter des médicaments et de la nourriture à sa mère.

5.6 Gestion des émotions

Cette partie met en évidence une partie des émotions ressenties lors du *care* à distance. Cela a permis d'apporter une compréhension concrète à propos des stratégies mises en place par les enfants dans la gestion des émotions. Comme énoncé dans le cadre théorique, plusieurs facteurs sont à l'origine des émotions ressenties par les enfants pratiquant le *care* transnational. Leur non-présence auprès de leurs parents âgés suscite

des émotions négatives, comme la peur et/ou la tristesse. De plus, ces émotions semblent s'intensifier lorsque les parents âgés ont une santé fragile. C'est le cas d'Alice qui ressent « plutôt la peur » due à sa non-présence, en lien avec la maladie et la solitude de sa mère. « *J'ai peur qu'elle tombe et qu'elle est toute seule.* » A distance, le téléphone est un moyen de s'assurer que sa mère va bien. Cependant, Alice raconte comme elle est « toute de suite excitée » et que « c'est très difficile », lorsque sa mère ne répond pas au téléphone. Afin de gérer cette émotion, elle mobilise le réseau présent sur place ou elle appelle à nouveau quelques minutes plus tard. Sa présence auprès de sa mère lui permet d'être plus sereine et de moins craindre sa vieillesse. Elle souligne également la tristesse ressentie, lorsqu'elle doit repartir en Suisse. Avec les larmes aux yeux, elle confie comme elle ressent la peur « de ne pas la retrouver vivante » la prochaine fois. La projection de certains événements futurs comme une maladie ou un décès sont douloureux à imaginer (Merla, 2010). Diana explique que sa mère lui propose « plusieurs fois de retourner là-bas », car elle redoute sa vieillesse. Cela semble être une attente explicite à l'égard de Diana. Certains parents ont des attentes plus au moins explicites envers leurs enfants pouvant engendrer des émotions comme la tristesse, l'inquiète ou un sentiment de culpabilité (Merla, 2010). Diana pense « beaucoup plus à elle », en étant consciente que pour sa mère il est préférable qu'elle retourne au pays. « *C'est pour ça que je suis un peu triste quand je pense à ça.* » Quant à Paul, il soulève une forme de nostalgie mélangée à de la tristesse. Il raconte comme « ça lui manquait un petit peu et c'était un peu triste », car il avait pour habitude d'avoir ses parents à proximité pour partager du temps avec eux.

La non-présence favorise ce « sentiment de culpabilité ». Dans le but d'atténuer cette sensation, les enfants privilégient les déplacements au pays d'origine ce qui leur permet de moins ressentir une forme de culpabilité. Avec l'obtention du permis B, Mirko raconte que pour ses parents « ce n'était pas facile car nous on avait notre vie ici, mais eux on les a quasiment abandonnés et pour pas qu'ils souffrent beaucoup » il favorisait les déplacements réguliers. Lors du décès de son père, Mirko culpabilise de ne pas avoir été présent, « *Il a eu un accident, je m'en veux encore aujourd'hui parce que je n'étais pas là. Je culpabilise aujourd'hui, je me dis que j'aurai dû être là.* ».

5.6.1 Devoir filial

Les interviews réalisés ont permis d'éclairer les motivations des enfants à remplir leurs obligations filiales. Les interviewé·e-s utilisent le terme d'obligation, mais celui-ci n'est

pas à prendre au sens strict du terme. Mirko raconte qu'au fil des années cela devient « une obligation, une tâche, mais d'une façon ou d'une autre l'amour était toujours là ». Pour Diana, le fait de prendre soin à distance de sa mère est perçu comme « une chose qui est normal ». Paul relève que les attentes de ses parents en matière de soutien ne sont pas élevées. « *Ils ne demandent pas beaucoup, un peu des médicaments, à boire et à manger.* » Les récits mettent en évidence le « contrat intergénérationnel » évoqué par l'auteure Marzella (2014). Avec la voix serrée, Mirko raconte comme « ses parents ont travaillé jour et nuit » pour que son frère et lui ne manquent de rien. « *Par exemple, ils m'ont envoyé en Slovénie dans une école quasiment privée, à l'âge de 14 ans. Ils ont payé, pour eux c'était cher mais ils n'ont jamais dit que c'était cher.* » Mirko attache une grande importance au soutien apporté à ses parents âgés. « *Donc, moi à mon tour, je regrette que ma mère n'ait pas vécu encore dix ans pour qu'elle me coûte encore davantage et ma belle-mère je lui souhaite aussi qu'elle vive pendant longtemps.* » Diana raconte comme « il n'y avait pas d'argent, il n'y avait rien », et pourtant ses parents ont trouvé les ressources financières nécessaires pour financer ses études universitaires. « *Ils m'ont fait grandir et ont tout donné pour moi.* » déplace régulièrement au pays. Paul raconte comme ses parents ont « tout fait pour lui » durant son enfance, c'est pourquoi aujourd'hui il apporte différents types de soutien à ses parents âgés. « *Maintenant, c'est mon obligation de faire ma part en retour.* » Il relève que les attentes de ses parents en matière de soutien ne sont pas élevées. « *Ils ne demandent pas beaucoup, un peu des médicaments, à boire et à manger.* » Ici, le dévouement des parents durant la jeunesse des enfants les pousse à effectuer ce *care* transnational en retour. Leur non-présence auprès de leurs parents vieillissants semble être à l'origine de ce sentiment d'obligation.

6 Conclusion

6.1 Bilan de la recherche

Au terme de ce travail, les résultats obtenus me permettent de répondre à ma question de recherche. Les enfants remplissent leur devoir filial en apportant principalement un soutien financier et un soutien émotionnel. Les émotions plutôt négatives ressenties sont fortement liées à leur non-présence au pays d'origine et aux événements majeurs, tels que la maladie ou le décès. Les déplacements plus au moins fréquents des enfants leur permettent d'atténuer ces émotions. La partie empirique a permis de mettre en lumière les besoins concrets des parents vieillissants qui est un facteur influençant le soutien

financier. Cela soutient également le fait que les ressources financières des enfants et le réseau familial transnational exercent une influence, comme plusieurs auteur·e·s l'ont démontré dans la littérature. Par ailleurs, cela a permis l'émergence de l'enjeu de la sécurité sociale du pays d'origine influençant fortement le soutien financier qui n'était pas développé dans le cadre théorique. Concernant le soutien émotionnel, il s'effectue via le téléphone, en présence physique et en mobilisant le réseau familial transnational comme évoqué dans la littérature. L'enjeu des différents permis ayant rythmé le parcours migratoire des interviewé·e·s est un nouvel élément qui m'amène à penser que celui-ci a été vécu par les enfants comme un passage charnière dans le *care* transnational. Par ailleurs, les solidarités familiales ont ce rôle de vecteur du *care* transnational. Les obligations filiales résultent de la nostalgie du vécu des enfants auprès de leurs parents et du dévouement de ceux-ci à leur égard, mais également de ce sentiment d'obligation en lien avec leur non-présence.

Les apprentissages liés à ce processus de recherche sont multiples. Cela m'a permis d'effectuer des recherches relativement variées concernant le transnationalisme. J'ai également approfondi certaines notions comme le *care* ou encore la gestion des émotions. J'ai pris conscience que les mots-clés sont essentiels afin de trouver des articles pertinents. J'ai aussi expérimenté la méthodologie de la recherche en réalisant plusieurs entretiens semi-directifs.

6.2 Plus-value pour le Travail social

En réalisant le travail d'analyse, je prends conscience qu'une grande partie de celui-ci traite du vécu des enfants dans le pays d'accueil. En effectuant le *care* transnational, les enfants sont amené·e·s à ressentir des émotions plutôt négatives liées à leur non-présence et aux évènements, tels que la maladie ou le décès. Les enfants effectuent une gestion des émotions à propos de leur vécu ici, mais il y a le vécu lié au pays d'origine qui semble ne pas être pris en considération dans l'accompagnement social. Cela questionne mon intervention en tant que future professionnelle du Travail social. La valorisation de leur parcours migratoire pourrait être une manière de considérer l'ensemble du vécu comme étant important dans l'accompagnement social. Une piste d'action serait de privilégier la reconnaissance mutuelle. Plusieurs problématiques prennent naissance dans la rupture de reconnaissance et plus précisément la reconnaissance mutuelle (Métraux, 2007). Les travailleur·euses sociaux·ales se retrouvent en quelque sorte à l'interface entre les personnes migrantes et la société et donc de ce problème de reconnaissance. Pour Métraux

(2007), plusieurs types de paroles existent, notamment les paroles précieuses qui traduisent la valeur du lien que deux personnes tissent ensemble, autrement dit celles-ci véhiculent la valeur accordée au lien. En racontant leur parcours de vie, les personnes migrantes font don d'une partie d'elles-mêmes aux professionnel·le·s. Je pense que chaque professionnel·le à une carte à jouer, en favorisant les paroles précieuses plutôt que les paroles monnaies circulant entre n'importe quelles personnes. Évidemment, cela invite les travailleurs·euses sociaux·ales à réfléchir à la question suivante : « Dans quelle mesure suis-je capable de faire don à l'autre d'une partie de moi-même ? »

7 Sources bibliographiques

7.1 Articles

Baldassar, L. (2010). Ce “sentiment de culpabilité”. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41(1), 15-37. <https://doi.org/10.4000/rsa.185>

Bernard, J. (2015). Les voies d’approche des émotions. *Terrains/Théories*, 2, Art. 2. <https://doi.org/10.4000/teth.196>

Bessone, M. (2010). Multiculturalisme et construction nationale : Le cas de la Bosnie-Herzégovine. *Raisons politiques*, 40(4), 5. <https://doi.org/10.3917/rai.040.0005>

Bolzman, C. (2018). Configurations familiales transnationales et liens intergénérationnels : Les personnes âgées au cœur du care. *Revue des sciences sociales*, 60, 56-65. <https://doi.org/10.4000/revss.1410>

Deslauriers, J.-P. (1987). L’analyse en recherche qualitative. *Cahiers de recherche sociologique*, 5(2), 145-152. <https://doi.org/10.7202/1002031ar>

Ferné, M. (2022). Prendre soin à distance : Concilier éloignement et devoir filial auprès d’un parent âgé en Martinique. *Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine*, 40, Art. 40. <https://journals.openedition.org/efg/13734>

Fleury, C. (2011). Transferts financiers intergénérationnels et cohésion sociale : Le cas des familles transnationales. *Revue européenne des migrations internationales*, 27(3), 57-81. <https://doi.org/10.4000/remi.5624>

Graton, A., & Ric, F. (2017). Comprendre le lien culpabilité-réparation : Un rôle potentiel de l’attention. *L’Année psychologique*, 117(3), 379-404. <https://doi.org/10.3917/anpsy.173.0379>

Hochschild, A. R. (2003). Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale. *Travailler*, 9(1), 19-49. <https://doi.org/10.3917/trav.009.0019>

Imbert, G. (2010). L’entretien semi-directif : À la frontière de la santé publique et de l’anthropologie: *Recherche en soins infirmiers*, N° 102(3), 23-34. <https://doi.org/10.3917/rsi.102.0023>

Krulić, J. (2015). Les guerres dans l’ancienne Yougoslavie et les mouvements de réfugiés. *Migrations Société*, 158(2), 93-108. <https://doi.org/10.3917/migra.158.0093>

Le Gall, J. (2005). Familles transnationales : Bilan des recherches et nouvelles perspectives. *Les Cahiers du Gres*, 5(1), 29. <https://doi.org/10.7202/010878ar>

Martineau, S. (2017). L’éthique en recherche qualitative : Quelques pistes de réflexion. 12

Merla, L. (2010). La gestion des émotions dans le cadre du devoir filial. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 41(1), 39-58. <https://doi.org/10.4000/rsa.186>

Merla, L. (2015). *Les solidarités familiales transnationales au travers du prisme de la circulation du care*. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:170494>

Merla, L., & Minonzio, J. (2017). Familles transnationales, familles solidaires: *Informations sociales*, n° 194(3), 62-70. <https://doi.org/10.3917/inso.194.0062>

Métraux, J.-C. (2007). Nourrir la reconnaissance mutuelle. *Le Journal des psychologues*, 252(9), 57-61. <https://doi.org/10.3917/jdp.252.0057>

Morokvašić, M. (2003). Migrations et diasporas : Les Balkans mobiles. *Balkanologie. Revue d'études pluridisciplinaires*, 7(1), 11-17. <https://doi.org/10.4000/balkanologie.464>

Nedelcu, M. (2009). Chapitre 13 - La « génération zéro » : Du sédentaire à l'acteur circulant. Effets de mobilité sur la génération des parents des migrants roumains hautement qualifiés à Toronto. In *Les circulations transnationales* (p. 187-198). Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.corte.2009.01.0187>

Noël-Hureaux, E. (2015). Le care : Un concept professionnel aux limites humaines ? *Recherche en soins infirmiers*, 122(3), 7-17. <https://doi.org/10.3917/rsi.122.0007>

Osorio Ramirez, M.A. (2008). *La transformation du lien social : les parcours migratoires et d'établissement des réfugiés de l'ex-Yougoslavie à ville de Saguenay et à Joliette* [Thèse, Université de Montréal]. Papyrus. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6425/Osorio_Ramirez_Maria_Amantina_2009_these.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Pennec, S. (2003). Les configurations filiales face au vieillissement des ascendants: *Empan*, no52(4), 86-94. <https://doi.org/10.3917/empa.052.0086>

7.2 Ressources internet

Arlettaz, S. (2012, 4 octobre). « Saisonniers ». Dictionnaire historique de la Suisse. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/025738/2012-10-04/>

Larousse, É. (s. d.). *Définitions : Émotion - Dictionnaire de français Larousse*. Consulté 23 janvier 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9motion/28829>

Le Parlement suisse. (s. d.). *Politique d'admission des travailleurs en provenance de l'ex-Yougoslavie*. Consulté 20 janvier 2023, à l'adresse <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=19943080>

Talerman, D. (2007, 14 août). *Principaux permis de travail en Suisse*. Travailler en Suisse. <https://www.travailler-en-suisse.ch/principaux-permis-travail-suisse.html>

7.3 Ressources livre

Marzella, S. (2014). *Sociologie des migrations*. Presses Universitaires de France

8 Annexes

8.1 Annexe 1 : Grille d'entretien

Guide d'entretien

Thème : Contexte migratoire	
Question générale	Est-ce que vous pouvez me parler de votre arrivée en Suisse ?
Questions spécifiques	<p>Comment êtes-vous venu-e en Suisse ?</p> <p>Quand êtes-vous venu-e en Suisse ?</p> <p>Comment s'est déroulée votre installation en Suisse ?</p> <p>Connaissiez-vous des personnes en Suisse à votre arrivée ?</p> <p>Comment avez-vous vécu-e ce changement de pays ?</p> <p>Comment s'est déroulée votre adaptation en Suisse ?</p>
Thème : Liens Familiaux	
Question générale	Comment avez-vous gardé le lien à distance avec vos parents âgés ?
Questions spécifiques	<p>Comment percevez-vous la relation avec vos parents âgés ?</p> <p>Qu'est-ce qui vous a poussé à garder le lien à distance avec vos parents âgés ?</p> <p>Est-ce que la relation avec vos parents s'est transformée depuis que vous êtes installé en Suisse ?</p>
Thème : Care	
Question générale	Comment prenez-vous soin de vos parents âgés restés au pays ?

Questions spécifiques	<p>Est-ce que vous avez des membres de la famille sur place que vous mobilisez, au vu de la distance ?</p> <p>Est-ce que vous retournez fréquemment au pays ?</p> <p>Qu'est qui vous pousse à retourner fréquemment au pays ?</p> <p>Quels moyens utilisez-vous pour garder le lien avec vos parents âgés ?</p>
Thème : Émotions	
Question générale	Comment viviez-vous le fait de prendre soin à distance de vos parents âgés ?
Questions spécifiques	<p>Comment vous sentez-vous dans le soin à distance envers vos parents âgés ?</p> <p>Comment avez-vous géré les moments difficiles à distance ? (Maladie, décès)</p>
Éléments importants avant l'entretien	Questions de relance
<ul style="list-style-type: none"> ✓ S'assurer du consentement libre et éclairé de la personne ✓ Préciser la question de l'anonymat ✓ Préciser que la recherche s'effectue dans le cadre du travail de Bachelor ✓ Expliciter le sujet général 	<p>Qu'est qui vous fait dire cela ?</p> <p>C'est très intéressant ce que vous me dites, mais j'aimerais savoir ça en particulier ?</p> <p>Pouvez-vous me donner un exemple concret ?</p> <p>Qu'est que vous entendez par là ?</p> <p>Est-ce que c'est ok pour vous de parler de ça ou est-ce que c'est lourd ?</p>